

## Réponse PS Olne

Amis des « Bèrwètes en Transition », bonjour,

Le PS Olne est très content que des groupes de citoyens s'intéressent de manière constructive à la politique.

Votre association n'est évidemment pas la seule à nous demander ce que et comment nous comptons faire pour rencontrer leurs préoccupations.

Il nous est matériellement impossible de répondre à chacun et à tous par le détail et de développer les parties de notre programme qui les concernent.

Vous trouverez en annexe le programme que nous avons préparé pour la gestion de notre commune.

Nous espérons que vous y trouverez les réponses à vos questions.

Bien à vous.

### **Pour nos enfants, un accueil et un enseignement de qualité**

Favoriser et amplifier l'offre de l'accueil extrascolaire : garderie/crèche/halte garderie + sport, culture...stages pour répondre au mieux aux besoins des parents, dans l'intérêt des enfants. Réorganiser les activités d'accueil extrascolaire, telles que les stages et les vacances actives. Rendre visible la diversité d'activités extrascolaires en organisant des journées portes ouvertes.

Entamer les démarches pour la construction et l'ouverture d'une crèche communale près de l'école, en étendre les heures d'ouverture.

Promouvoir les milieux d'accueil locaux non subventionnés.

Prévoir l'extension de locaux scolaires dans les deux implantations.

Poursuivre l'équipement en tableaux interactifs et la formation des enseignants .

Revoir le projet pédagogique en mettant l'accent sur : les droits de l'enfant, la socialisation, l'apprentissage mais aussi un cheminement individuel, la formation à l'esprit critique , l'ouverture sur le monde ,les pratiques pédagogiques innovantes, l'éducation aux NTIC, le décrochage scolaire, la remédiation scolaire, la prévention des violences au sein des écoles , la transition du primaire au secondaire.

Mettre en place une école de devoirs permettant le soutien aux enfants en difficultés scolaires (familles, associations, bénévolat)

Mettre en place un Conseil communal des enfants. L'offre sera effectuée auprès des écoles primaires de la commune et à des associations compétentes en matière de citoyenneté..

### **Place aux jeunes !**

Veiller à la rentabilité du hall omnisports en élargissant l'offre d'activités en impliquant davantage les acteurs de terrain (via le conseil des utilisateurs).

La réaffectation de la salle des Montagnards va poser un problème d'hébergement des mouvements de jeunesse : envisager dans la zone de loisirs une extension comprenant une salle polyvalente et un hall (du type « tunnel » semi-circulaire comme à Fléron) pour les mouvements sportifs et de jeunesse

Apporter un soutien aux associations de manière concrète : terrain de foot synthétique, *équipe de volley* « chaisard », *clubs sportifs pour moins valides*, ...

Si les jeunes sont demandeurs, préparer la reconnaissance et l'agrément de la Maison des Jeunes par la FWB via un plan quadriennal + engagement 1 éducateur. Soutien matériel et financier accru à la Maison des Jeunes

Favoriser la synergie avec le service AMO (Aide en Milieu Ouvert) Latitude J agréé pour travailler la prévention socio-éducative au bénéfice des jeunes de 0-22 ans

Poursuivre les synergies entre les parents d'une part le CPAS et les acteurs de l'enfance et la jeunesse d'autre part, permettant un partage et un retour d'expériences pour le parent dans l'intérêt de l'enfant.

### **Une attention particulière aux aînés de notre commune**

Développer des services d'aide pour permettre le maintien à leur domicile, le plus longtemps possible et dans de bonnes conditions, des personnes âgées. (exemple :

ADMR Association d'Aide en Milieu Rural)

Envisager un partenariat avec une ASBL active dans le secteur des MRPA (résidences services, centre de soins de jour) pour la création d'une telle institution sur notre commune. Étudier la possibilité de construire des logements semi-privés, bénéficiant d'une assistance médicale semi-permanente pour les personnes âgées de la commune n'étant plus capables de vivre seules (partenariat public/privé).

Prévoir la construction de logements intergénérationnels dans le cadre du PCDR; promouvoir les projets « kangourou » sur le site des Montagnards..

Intensifier les relations intergénérationnelles via des actions dans les écoles et avec la maison des jeunes

### **Cohésion sociale**

Soutien social aux Olnois (par exemple, recherche d'un emploi, surendettement, ... ).

Rédiger une charte communale pour favoriser le « vivre ensemble » dans notre commune rurale .

Améliorer l'accueil des PMR dans tous les locaux publics.

Notre commune regorge de personnes dynamiques investies au sein d'associations sportives et culturelles : adopter une charte pour les asbl, afin de leur faciliter la vie (subventions...) Favoriser les échanges entre les différentes associations.

Établir un cadastre des disponibilités foncières pour la création de logements publics : intégration des projets au sein de l'habitat existant, soit par la construction de nouveaux logements, soit par la rénovation de biens immeubles publics ou privés.

Réserver dans les nouveaux lotissements des parcelles pour des logements modestes et moyens

Créer des comités de quartier par entité. Mettre en place de tables de concertation avec les associations de quartier dans le but d'une démarche participative et citoyenne pour l'enfance et la jeunesse

Augmenter le nombre de zones de PLP (Partenariat Local de Prévention)

Organiser l'accueil des nouveaux habitants via le parrainage

Faciliter l'implantation de centres multi-services sur le territoire communal.

Promouvoir le passage des commerces ambulants n'existant pas sur la commune (ex : poissonnerie, quincaillerie ...)

Organiser des événements en partenariat avec les commerçants et les indépendants ex foire aux livres, déjeuner des indépendants.

### **Mobilité : plus de sécurité**

Augmenter les aménagements sécuritaires et dispositifs ralentisseurs aux abords des points sensibles tels que les écoles ou des lieux accidentogènes comme les carrefours dangereux

Aménager des espaces « usager faible » sur nos principales voiries communales : l'aménagement des accotements est et reste, une nécessité absolue.

Élaborer un plan de mobilité (voire de mobilité alternative). Il faudra toutefois veiller à ne pas défigurer nos paysages et à garder le caractère rural de notre commune.

Évaluer et étoffer l'offre de transport en commun et scolaire..

Prévoir un marquage du stationnement sur les voiries de transit, augmenter les places de

stationnement aux abords du village et à l'école de Saint-Hadelin.

Étudier la mise en sens unique de certaines voiries afin d'éviter le charroi de transit.

Maintenir la régie communale des travaux ; un cadastre complet des voiries permettra de déterminer avec certitude la priorité qu'il conviendra d'accorder pour l'entretien ou la rénovation des voiries.

Évaluer la mise à gabarit des voiries. Nos routes communales ont été bâties pour un charroi essentiellement rural. La croissance démographique a modifié sensiblement la destination de ces voiries pour se muer progressivement en voiries de transit.

Aménager un chemin piéton entre le parking communal et les terrains de foot.

### **Environnement et propreté**

Développer un plan de passage systématique sur toute la commune pour le nettoyage (personnel en peines alternatives ou actions des groupements de jeunes, des écoles, de comités de quartier), effectuer un fauchage tardif sécuritaire.

En matière de collecte des immondices, renforcer le principe du pollueur-payeur.

Lutter contre les dépôts clandestins et les incivilités

Installer plus de poubelles publiques et de mobilier urbain

Protéger et entretenir nos sites naturels

Poursuivre la rationalisation de l'énergie dans les immeubles publics : prendre des mesures efficaces par la mise en œuvre : systèmes de chauffage efficaces et peu énergivores, amélioration de l'isolation.

Encourager les habitations passives et les projets respectueux de l'environnement

Donner au conseiller en énergie plus de visibilité dans l'aide aux citoyens

Améliorer le schéma de structure communal, créer et mettre en application un règlement communal d'urbanisme

Encourager l'égouttage individuel groupé. Installer une structure communale pour aider les citoyens en matière d'épuration pour respecter les prescriptions européennes. (études, prêt, achats groupés...)

Acheter la carrière, faire cesser l'exploitation en 2022 avec remise en état des lieux, sans remblaiement, et, ensuite, faire combler le site avec des déchets de classe 3 inertes afin de continuer à assurer un revenu à la commune.

Dans toutes les plantations communales, privilégier le consommable.( arbres fruitiers basse tige, légumes plutôt que fleurs,...)

Mettre à disposition des citoyens demandeurs des espaces verts communaux

### **Olné, l'un des plus beaux villages de Wallonie**

Promouvoir les gîtes ruraux, les chambres d'hôtes ou les gîtes à la ferme ; assurer le développement d'un potentiel touristique familial.

Encourager le tourisme agricole ou tourisme vert auprès de nos agriculteurs et producteurs.

Revoir certaines exigences urbanistiques (superficie des parcelles, choix des briques, constructions non linéaires, ...) , réduire l'urbanisation intensive de la commune;

Mettre en avant les artistes de notre région

Mieux informer sur la distribution des producteurs locaux. Aider les artisans locaux à

développer économiquement leur activité via des mécanismes autorisés par les règles de la concurrence.

Envisager par consultation : la possibilité d'éteindre l'éclairage public de 0h à 4h, le concept de « slow city » dans certains quartiers

### **Des finances saines**

Assurer une fiscalité équitable et, si possible, diminuée.

Revoir le budget communal et supprimer toutes les dépenses superflues

Développer une monnaie propre pour les associations de la commune.

Mettre tous nos marchés publics en conformité avec la loi.

Lutter contre le dumping social dans les marchés publics

### **Proximité avec vos élus et les services communaux**

Interroger les Olnois sur une réflexion à plus long terme qu'une législature : comment voyons-nous et voulons-nous notre commune dans 10 ans (aménagement du territoire, ruralité, ...)

Favoriser la supracommunalité en matière de travaux, de services, d'achats groupés, de projets ...A tout le moins, une concertation accrue avec les communes voisines. (achat de matériel, échange d'heures de travail en fonction des spécificités du personnel, ....)

Instaurer la consultation populaire (référendum) à l'initiative du Collège, du Conseil ou d'un groupe de citoyens (pétition). Instaurer un Conseil consultatif par tirage au sort.

Les Olnois doivent être davantage informés et impliqués dans les projets menés au sein de la commune. Pour ce faire, des outils existent (Olne Info, site internet). Il faut évaluer ces dispositifs pour les rendre davantage performants. Il est également nécessaire d'améliorer la communication sur les réseaux sociaux, pour plus de proximité avec les Olnois.

Mieux informer sur la tenue de « rencontres citoyennes », où les Olnois peuvent échanger directement avec les membres du collège communal.

Revoir les heures d'ouverture de l'administration et assurer la présence de membres du Collège à chaque permanence .

Permettre aux citoyens de s'exprimer lors des Conseils sur les points à l'ordre du jour. Envisager la décentralisation des Conseils.

Susciter la création de comités de quartier, relais entre le citoyen et le pouvoir communal, leur attribuer un budget participatif.

Pour le bien tant du personnel communal que, en fin de compte des citoyens, il est impératif de restaurer la confiance du personnel envers les politiques. Pour ce faire, être davantage à leur écoute .

Mettre d'urgence à jour le plan général d'urgence et d'intervention.